

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Ostrum Euro Inflation un Compartiment de Natixis AM Funds SI/A (EUR) (code ISIN : LU1118013041)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, qui fait partie du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site www.im.natixis.com ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 3 octobre 2025.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

Terme Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

Objectifs L'objectif d'investissement du Produit est de surperformer l'Indice Bloomberg Euro Govt Inflation Linked Bond 1 to 10 Year Treasury sur sa durée minimale de placement recommandée de deux ans.

L'Indice Bloomberg Euro Govt Inflation Linked Bond 1 to 10 Year Treasury est un indice répliquant la performance des obligations indexées sur l'inflation des États de la zone euro.

- Le Produit fait l'objet d'une gestion active et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (« ESG »). L'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Produit est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier par Délégation a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Produit. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

- Le Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement durable. Sa stratégie d'investissement ISR repose sur l'intégration de facteurs ESG dans la recherche, en appliquant un processus de sélection ISR et une politique d'exclusion.

L'équipe d'investissement évalue systématiquement pour chaque émetteur sous-jacent si les dimensions extra-financières ont un impact sur le profil de risque de crédit de l'émetteur, tant en termes de risque que d'opportunité, ainsi que la probabilité qu'elles se manifestent. Ainsi, les dimensions extra-financières sont systématiquement intégrées à l'évaluation des risques et à l'analyse fondamentale des émetteurs privés et publics.

L'équipe d'investissement évalue systématiquement pour chaque émetteur sous-jacent si les dimensions extra-financières ont un impact sur l'émission.

Le Produit adopte un processus ESG basé sur la méthode de notation moyenne : sa notation ESG moyenne n'est jamais inférieure à celle de son Indice de référence.

La politique d'investissement du Produit repose sur un processus de gestion active combinant :

- allocation entre catégories d'actifs de taux, sensibilité, courbes de taux réels et crédit ; et
- sélection des titres de taux à intégrer en portefeuille

Après avoir analysé les facteurs clés qui déterminent l'évolution des rendements réels et des taux d'inflation, le portefeuille est constitué conformément à une allocation utilisant plusieurs sources de valeur ajoutée (c'est-à-dire l'exposition à des taux réels, le positionnement des courbes de taux réel, l'arbitrage au sein des pays de la zone euro et au sein de l'Indice d'inflation de référence (par exemple, le taux d'inflation français par rapport à celui de la zone euro), l'exposition aux taux nominaux, l'exposition aux obligations internationales (c'est-à-dire ne provenant pas de la zone euro) indexées sur l'inflation systématiquement couvertes contre le risque de change, jusqu'à 10 % de son actif net).

- Le Produit peut investir dans des obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable (conformément aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) intégrés à sa stratégie d'investissement principale).

Le Produit investit au moins 75 % de son actif net dans des obligations indexées sur l'inflation de l'euro. En fonction des conditions de marché, le Produit peut être exposé aux obligations nominales libellées en euro. La sensibilité du Produit (mesure du rapport entre la variation du prix et celle du taux d'intérêt) varie entre 0 et 6.

En ce qui concerne la zone géographique des émetteurs, l'exposition du portefeuille à la zone euro peut varier de 0 à 200 %, tandis que l'exposition hors zone euro peut varier de 0 à 10 %.

Le Gestionnaire Financier par Délégation s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur son équipe et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, au moment de leur acquisition, ces titres sont soumis à une contrainte de notation minimum correspondant à la notation « Investment grade », une notation supérieure ou égale à BBB- (S&P) ou Baa3 (Moody's) ou BBB- (Fitch Ratings) ou une notation équivalente conforme à l'analyse du Gestionnaire Financier par Délégation.*

- Le Produit peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et d'investissement.

- Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.

- **Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg avant 13 h 30.**

Investisseurs de détail visés Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail qui recherchent une exposition aux obligations indexées sur l'inflation, peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant une longue période (plus de 2 ans) et peuvent accepter des pertes de capital.

Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit** : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions** : Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité** : Ce Produit peut être assujéti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de crédit.
Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance
Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne de l'indicateur de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 600 EUR	8 400 EUR
	Rendement annuel moyen	-24,0 %	-8,4 %
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 580 EUR	9 670 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,2 %	-1,7 %
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 170 EUR	10 470 EUR
	Rendement annuel moyen	1,7 %	2,3 %
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 070 EUR	11 980 EUR
	Rendement annuel moyen	10,7 %	9,5 %

(*) Le scénario s'est produit pour un investissement (par rapport à la catégorie d'actions : 100% Ostrum Euro Inflation R/A (EUR)) entre mars 2018 et mars 2020 dans le cas d'un scénario défavorable, entre mai 2023 et mai 2025 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre mars 2020 et mars 2022 dans le cas d'un scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	32 EUR	65 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,3 %	0,3 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6 % avant déduction des coûts et de 2,3 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 10 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	Néant
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,30 %	30 EUR
	Concernant les coûts récurrents, le chiffre communiqué correspond à une estimation des coûts annualisés, car les données disponibles ne sont pas suffisantes. Il peut varier d'un exercice à l'autre.	
Coûts de transaction	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.</i>	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et elle ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante :

https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU1118013041. Des données de performances passées sont présentées sur 0 an.

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante :

https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU1118013041.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.